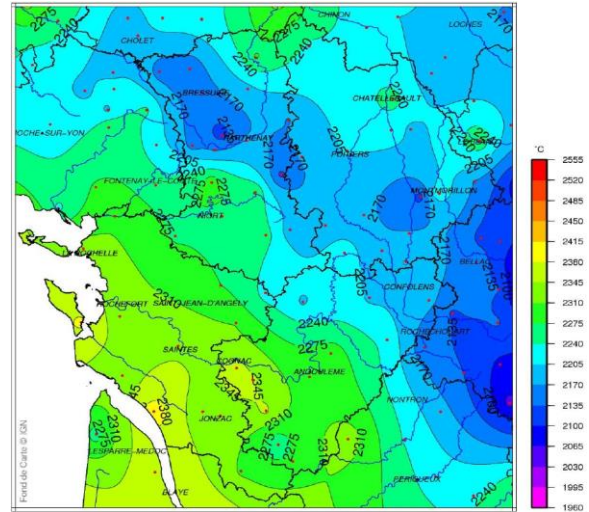


Une canicule qui met à l'arrêt la pousse et le pâturage

POUSSE DE L'HERBE (kgMS/j/ha)



SOMME DES TEMPERATURES BASE 1er FEVRIER (au 17 Juillet 2022)

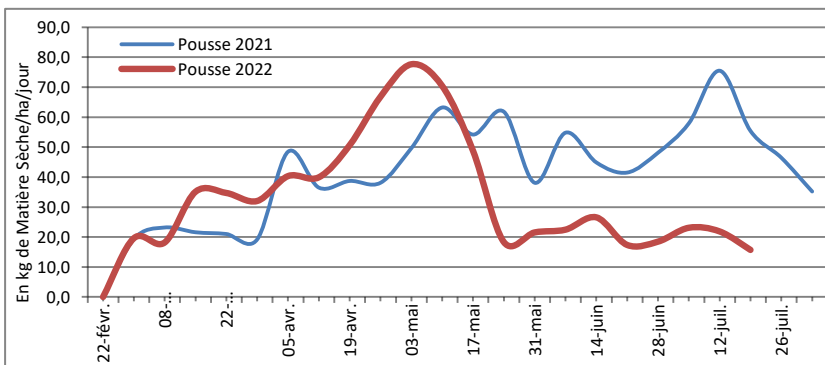


CONSEIL PÂTURAGE

Les mesures de pousse de l'herbe s'arrêtent petit à petit sur notre zone. Les fortes températures, accompagnées de vents, ont stoppé la croissance de l'herbe et asséché les sols. Dans les zones plus préservées et ayant bénéficiées d'orages plus fréquents, les prairies multispécies continuent de pousser. Pour les zones plus touchées par la sécheresse, attention au temps de retour sur une parcelle ! Afin de ne pas épuiser les espèces prairiales et détériorer ses prairies, il est alors possible de stationner son troupeau allaitant sur des parcelles parking en choisissant la ou les parcelles sacrifiées pour cet été. Le choix se portera en premier sur une parcelle vieillissante ou à retourner. L'idéal est qu'elle offre un ombrage régulier pour le confort des animaux, ainsi qu'un point d'eau de qualité. Cette parcelle doit être, de plus, facile d'accès pour alimenter les animaux au champ. Pour les troupeaux laitiers, la ration à l'auge doit être augmentée.

CONSEIL FAUCHE

Les foins à peine finis, une partie des éleveurs se tournent maintenant vers les maïs. Cette année, les récoltes s'annoncent très précoces, avec des maïs n'étant pas toujours à maturité. L'institut du végétal Arvalis, publie [ses prévisions des dates de récolte de début d'ensilage](#) avant le 15 août sur certaines zones. Sur le terrain on observe des maïs, parfois sans épis, souffrant de la chaleur et du manque d'eau. Les premiers ensilages s'annoncent fin juillet. Attention au calcul de la matière sèche de son maïs qui peut fortement évoluer lors d'année climatique extrême comme cet été.



Pousse en kg MS/j/ha	Couverture de vos besoins par l'herbe selon le chargement			
	20 ares /UGB	30 ares / UGB	40 ares /UGB	50 ares/UGB
10	10%	20%	25%	30%
25	30%	45%	60%	75%
40	45%	70%	95%	120%
55	65%	100%	130%	160%
70	80%	125%	165%	200%

Emmanuel Sainson (86) 06 58 59 74 20 - Pauline Gauthier (16) 06 25 64 14 04 - Anne-Laure Lemaitre (17-79) 06 07 35 82 12



PRDA Nouvelle-Aquitaine, AE3 Systèmes sobres en intrants et intégration de la biodiversité, avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
 libéré d'impôt

Partenaires :

